L'Echo du Vuache

Le Journal du Syndicat Intercommunal du Vuache

N° 7 - Octobre 2018

AU SOMMAIRE :

- ➔ Une belle inauguration pour le nouveau parcours de découverte du Vuache
- ➔ La nature silencieuse expliquée grâce à la Langue des Signes
- ➔ Animations automnales autour des vergers traditionnels
- ➔ Point d'étape sur le « PAEC » du Genevois
- ➔ Des curieux de nature et des gourmands : « le verger, un patrimoine à déguster »
- ➔ Histoires d'autrefois au Pays du Vuache
- ➔ Migration : le bal des cigognes à Vulbens

UNE BELLE INAUGURATION POUR LE NOUVEAU PARCOURS DE DECOUVERTE DU VUACHE

Réalisé en 2006 par le Syndicat Intercommunal de Protection et de Conservation du Vuache, le Parcours de découverte du Vuache se compose de dix stations situées autour du massif. Mais en douze ans, ces panneaux d'information ont mal vieilli et présentaient un côté défraichi peu flatteur pour mettre en valeur le territoire. C'est pourquoi le Syndicat intercommunal du Vuache (SIV), qui représente 11 communes et 17.000 habitants, a fait réaliser de nouveaux panneaux, mis à jour ou complétement renouvelés pour certains, afin de valoriser au mieux l'histoire et la riche nature du Pays du Vuache. Outre le soutien financier du Département, le SIV a bénéficié pour cette opération d'un mécénat bienvenu de la part de la Société des Autoroutes et Tunnel du Mont-Blanc.

L'inauguration de ce parcours a eu lieu le lundi 10 septembre 2018 à Chaumont, avec la présentation du nouveau panneau consacré au château de ce village médiéval réalisé en partenariat avec l'association Ké Viva Chaumont.

En présence du sous-préfet Jean-Marc Bassaget, du maire de Chaumont, André-Gilles Chatagnat, du président du SIV, Dominique Ernst, ainsi que d'élus du secteur et du SIV, sans oublier les financeurs, le naturaliste Jacques Bordon et les géologues Jean Charollais et Bruno Mastrangelo, les trois concepteurs des panneaux, ont détaillé l'historique et l'intérêt d'une telle réalisation.

Bien fréquenté par la population locale et les touristes, ce Parcours de découverte du Vuache est situé sur une boucle de 26 kilomètres empruntant les petites routes du piémont du massif, une jolie balade à faire en voiture ou en vélo. Au fil de la promenade, le public apprendra, par exemple, l'histoire de la Roussette, ce vin blanc typique de la région dont le cépage « altesse » aurait été ramené de Chypre au XV^{e} siècle par Anne de Lusignan, future duchesse de Savoie, ou celle de la fameuse faille du Vuache, toujours active, et qui a fait méchamment trembler Annecy en juillet 1996. Sur d'autres panneaux, il est question de la cascade de Borbonnaz et des marmites de géants du Fornant, d'un forage pétrolier de 1324 mètres réalisé au pied du mont de Musièges en 1940 pour chercher de l'or noir ou de plantes rares dont le Vuache constitue l'unique station en Haute-Savoie.

En d'autres sites, à Chevrier, Vulbens ou Savigny, les panneaux évoquent le « Beso », phénomène climatique qui fait peser de lourds nuages noirs sur le massif, la géologie du Vuache au temps du Jurassique supérieur (-150 millions d'années), avec un fossile présentant une ammonite de belle taille dans laquelle est fichée une dent de mystrioeaurus (crocodile marin). Il y a aussi la présentation des grottes du Vuache situées au-dessus de Savigny. Ces « balmes » furent autrefois un abri pour les hommes du néolithique (4000 avant J.-C.), mais aussi pour des ours des cavernes dont la taille pouvait atteindre trois mètres !

Pour compléter utilement les informations des dix stations du circuit, le public peut aussi acquérir l'ouvrage « le Vuache, montagne insolite » ou visiter les pages détaillées consacrées à ce Parcours de découverte du Vuache sur le site internet du SIV.

LA NATURE SILENCIEUSE EXPLIQUEE GRACE A LA LANGUE DES SIGNES

Le coteau de la Vigne des Pères, près du hameau de La Côte (commune de Viry), labelisé site naturel remarquable en Haute-Savoie, bénéficie depuis 1997 d'un arrêté préfectoral de protection de biotope. Dans cet espace bien exposé au soleil, il a été recensé 229 espèces de plantes et 159 espèces d'animaux, dont 45 sont protégées. Parmi ces dernières, six sont des reptiles, soit la moitié des espèces de reptiles vivants en Haute-Savoie.

C'est dans ce cadre idyllique pour les naturalistes qu'avait lieu, samedi 8 septembre 2018, une sortie dédiée aux personnes sourdes et malentendantes intitulée « la nature silencieuse ». L'objectif était d'expliquer que dans la nature, certains animaux, dont les serpents, n'ont pas d'oreilles et sont donc sourds.

Ce petit clin d'œil a particulièrement touché les dix personnes atteintes de ce handicap, ainsi que les 17 autres participants.

Mis en place dans le cadre du programme « Espace Naturel Sensible » du Département, cette sortie était proposée par le Syndicat Intercommunal du Vuache et animée par les associations Apollon 74 et Passerells, dont l'équipe traduisait les explications des naturalistes en Langue des Signes.

Pour faciliter la recherche des reptiles, animaux dits à « sang-froid », dans la Vigne des Pères, Luc Méry, d'Apollon 74, et les naturalistes ont opté depuis de nombreuses années pour une méthode d'inventaire à l'aide de plaques reptile. Cette technique consiste à créer des zones chaudes favorables à la thermorégulation des reptiles par des plaques déposées sur le sol, de différents types de matériaux (bois, feutre de toiture, caoutchouc, tôle métallique, etc.).

Ces matériaux ont l'avantage d'emmagasiner la chaleur du soleil, ce qui fait que les lézards et serpents en recherche de calories viennent volontiers prendre un bain de chaleur en dessous ou au-dessus de ces plaques. Cette technique permet d'avoir plus de chances d'observer des reptiles lors des sorties organisées par les naturalistes.

Mais en l'occurrence, comme ces animaux n'aiment pas les chaleurs caniculaires encore présentes cet automne, il n'a pas été possible d'en observer lors de cette sortie, si ce n'est quelques lézards de muraille.

Mais les participants ont tout de même eu la chance de découvrir quatre mues de serpents, preuve que les couleuvres n'étaient pas très loin.

La couleuvre verte et jaune

(Photo : Luc Mery)

ANIMATIONS AUTOMNALES AUTOUR DES VERGERS TRADITIONNELS

Collecte et valorisation de vos fruits !

Comme chaque année, dans le but de valoriser les fruits issus des vergers traditionnels du territoire, le Syndicat Mixte du Salève et le SIV, en partenariat avec les producteurs locaux, mettent en place plusieurs sites de collecte de fruits :

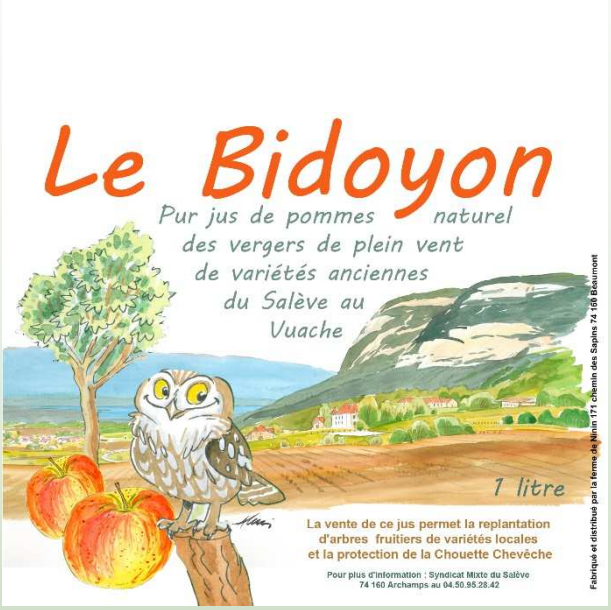

- A la Ferme de Ninnin, 171 Chemin des Sapins à BEAUMONT (monter à la bergerie) tous les jeudis, du 13 septembre au 1er novembre de 17h00 à 19h00 et jusqu'au 15 novembre pour les poires à Rissoles uniquement.
- A la Ferme de l'Amarante, 934 route de l'Eculaz 74930 REIGNIER-ÉSERY, tous les mercredis et vendredis du 12 septembre au 29 octobre de 15h00 à 19h00 et jusqu'au 16 novembre pour les poires à Rissoles uniquement.

Vous pourrez apporter des pommes, qui seront transformées en jus / bidoyon (2 litres de jus pasteurisé pour 13 kg de pommes apportés), des poires « Blesson », qui seront transformées en Rissoline (compote pour rissoles) et des poires « Maude » qui seront transformées en cidre bouché (poiré).

Nous vous rappelons que les fruits doivent impérativement être sains et propres.

Les fruits seront ensuite transportés et transformés dans l'atelier de Thomas LE PRINCE à Vallières. Les bouteilles de Bidoyon, de cidre et les pots de compotes seront à récupérer à partir de fin novembre au magasin de producteurs « Ô champs Paysans » à Collonges-Sous-Salève.

14èmes rencontres autour des vergers traditionnels du Salève et du Vuache :

Depuis maintenant 13 ans, les syndicats du Salève et du Vuache organisent une manifestation automnale autour des vergers traditionnels.
La 14ème édition se déroulera cette année sur la commune d'ANDILLY (74350) dans le hameau de Charly, le dimanche 28 octobre 2018 de 10h à 17h, et aura pour thème « Vergers et patrimoines ».

Les vergers de haute-tige sont aujourd'hui insérés dans le patrimoine bâti de nos communes, car historiquement intimement liés à la vie des villages et des fermes...

Au programme : inauguration du parcours patrimoine de Charly et du pont passerelle « médiéval » sur le Nant Trouble, conférences et ateliers, grand jeu de piste, etc.

Bien entendu, et comme chaque année, la manifestation se voudra également très conviviale avec les collections de fruits, les ateliers de fabrication de jus, les animations pour les enfants, le marché de producteurs locaux, le repas « autour de la pomme », etc. Ce sera également l'occasion de commander des arbres fruitiers pour une livraison en novembre.

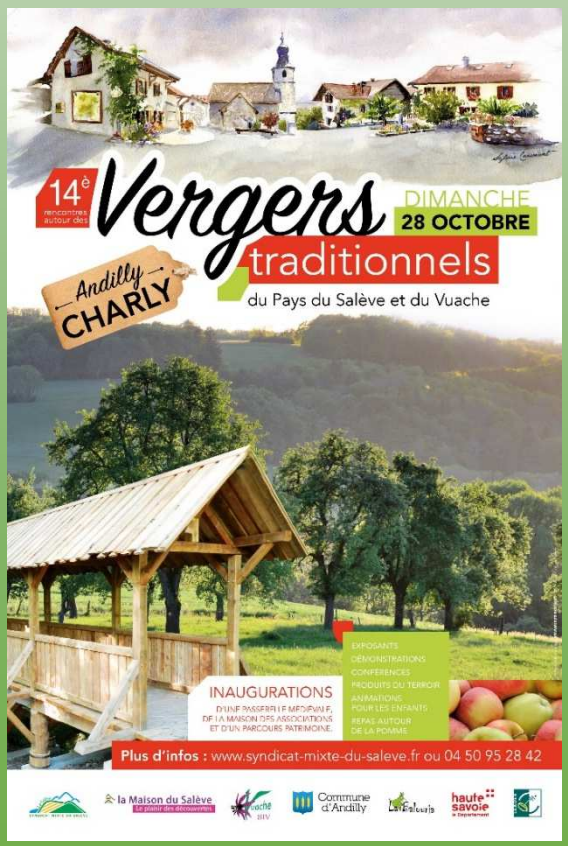

POINT D'ETAPE SUR LE « PAEC » DU GENEVOIS

Rappelons que le Projet Agro-environnemental et Climatique (PAEC) du Genevois a été lancé en 2015 et qu'il est porté par la Communauté de Communes du Genevois (CCG). *Voir notre Echo du Vuache n°5*.

La Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc a été missionnée pour le montage du dossier puis la mise en place et le suivi des MAEC (Mesures Agro-environnementales et Climatiques).

Le Syndicat Intercommunal du Vuache est partenaire du projet et soutient financièrement les agriculteurs qui se sont engagés sur les communes de Chaumont et de Clarafond-Arcine.

Au bilan : 61 exploitations engagées !

61 exploitations se sont engagées sur une ou plusieurs des MAEC proposées (absence de fertilisation, fauche tardive, entretien de vergers hautes tiges et prés vergers, bandes enherbées en bordure de parcelle, entretien de haies, gestion des milieux humides). Un bilan supérieur aux attentes puisque l'estimation d'engagement se situait autour de 50 exploitations.
La surface totale concernée est de 1 534,71 ha. Le bilan comprend aussi 12 252 mètres linéaires (ml) de haies entretenues.
Un budget de 1 246 258.15 € sur 5 ans (avec un dépassement de l'enveloppe initiale de près de 20 %, abondé par la Région Auvergne Rhône-Alpes et les collectivités locales – CCG et SIV).

Mardi 2 octobre 2018 à l'initiative de la CCG et de la Chambre d'Agriculture, une conférence de presse était organisée sur le domaine d'exploitation du GAEC « Les Champs d'Aire » à Saint-Julien-en-Genevois.

L'occasion était donnée à Martin Guilland, un des quatre associés du GAEC, de présenter à la presse la première haie replantée dans le cadre du PAEC :

« *Pour nous, rejoindre la démarche de plantation de haies, c'est d'abord une solution pour économiser des intrants chimiques. Les prédateurs des ravageurs de nos cultures peuvent être hébergés dans ces haies. Leur action nous permet de limiter le recours aux pesticides. On a aussi d'autres pratiques alternatives comme le fait d'associer le colza à des plantes compagnes.*

Cela fait partie d'une approche globale pour favoriser la biodiversité. Les haies sont aussi intéressantes pour lutter contre l'érosion. Bien sûr, c'est plus facile de les implanter dans le prolongement de celles qui existent pour faciliter l'exploitation des parcelles. Mais progressivement, nous pourrions étendre cette pratique en discutant entre associés de leur emplacement. Il faudra aussi s'organiser pour leur entretien. Plus qu'un acte strictement lié à nos cultures, c'est une démarche citoyenne. J'espère qu'elle sera de plus en plus partagée entre tous les acteurs et les habitants du territoire. »

Dix-neuf exploitations se sont engagées dans la replantation de haies ou d'arbres (1 637 ml de haies et 300 arbres). Pour ces opérations, un financement est assuré par le biais du TEPCV (Territoire à Energie Positive et Croissance Verte).

DES CURIEUX DE NATURE ET DES GOURMANDS, POUR LA SORTIE « LE VERGER, UN PATRIMOINE A DEGUSTER »

Organisée depuis six ans, l'animation « le verger, un patrimoine à déguster » a connu un record de fréquentation, samedi 29 septembre 2018. Cette animation était proposée par le Syndicat Intercommunal du Vuache, en collaboration avec l'association Apollon74 et la Maison du Salève. Ce ne sont pas moins de 55 personnes qui sont venues découvrir et déguster les fruits du verger communal de Jonzier-Epagny, le premier à avoir été planté au sein du Pays du Vuache, sur un terrain près du hameau d'Epagny, il y aura 20 ans l'an prochain. A cette occasion, l'anniversaire du verger sera d'ailleurs dignement fêté dans le cadre des Rencontres autour des Vergers traditionnels du Vuache et du Salève, grande manifestation qui se tiendra à Jonzier, en octobre 2019.

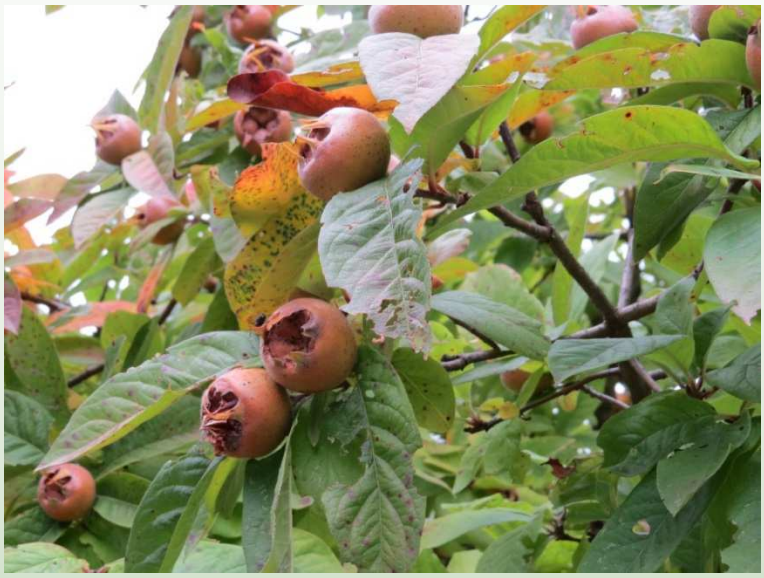

Ce verger avait été planté à l'initiative d'Apollon74, avec le soutien de la commune, qui avait mis à disposition le terrain. Il se compose de 18 arbres fruitiers de variétés anciennes, avec des pommiers, des poiriers, des cerisiers, des pruniers, un néflier (photo) et même le rare sorbier domestique.

Ces arbres ont été plantés par les écoliers de Jonzier-Epagny (année 1999-2000). Depuis cette date, un ambitieux programme de sauvegarde des vergers traditionnels a été lancé par les syndicats du Salève et du Vuache, avec notamment la plantation d'une vingtaine de vergers communaux, soit 276 arbres fruitiers haute-tige et environ 240 variétés différentes de fruits anciens.

Lors de cette animation « le verger, un patrimoine à déguster », réalisée dans le cadre du programme Espaces Naturels Sensibles du Département, plusieurs activités étaient proposées au public : visite commentée du verger, récolte des pommes, pressages des fruits et dégustation du jus sur place ou à l'emporté. Sans oublier la présentation et la dégustation d'une exposition de 42 variétés de fruits collectés sur les arbres des vergers communaux du Vuache, 100% bio.

Pour la petite histoire, l'un des écoliers qui avait planté le verger en 1999 a participé à cette animation avec son épouse et sa fille, il a ainsi pu récolter et faire goûter à son enfant quelques fruits des arbres qu'il avait plantés il a 19 ans ! L'un des objectifs de ces vergers communaux, à savoir la transmission de ce patrimoine ancestral aux générations futures, était ainsi réalisé !

Et comme chaque année, cette journée fut aussi l'occasion pour l'équipe d'Apollon74 de réaliser une fauche tardive de la prairie du verger. Une technique qui permet de favoriser la pousse de plantes rares spécifiques des prairies sèches. Cet espace riche en biodiversité abrite ainsi plusieurs espèces d'orchidées ou une rareté comme le Peucédan à feuille de Carvi, plante protégée au niveau régional dont la station du verger d'Epagny est l'une plus belles de Haute-Savoie.

HISTOIRES D'AUTREFOIS AU PAYS DU VUACHE

Au XVIII[e] siècle, un chemin très périlleux pour se rendre de Chancy à Valleiry…

Le journal de Genève publie en décembre 1875 des extraits d'un livre de Charles Du Bois-Melly intitulé « les mœurs genevoises de 1700 à 1760 ». Dans cet ouvrage, l'auteur évoque notamment la visite d'un jeune couple de Genevois, Hiérome et Pernette, à une vieille tante demeurant à Valleiry. Et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'à cette époque, le voyage de quelques kilomètres entre Chancy et Valleiry était pour le moins dangereux !

« Une fois l'an, le jeune couple effectuait une visite de quelques jours à une vieille tante habitant la campagne, au hameau de Valleiry. Cette visite à Valleiry était tout un voyage ; on en parlait longtemps à l'avance, et non sans une certaine appréhension, assez justifiée, il faut bien l'avouer. Ce hameau, le dernier des possessions de la Seigneurie, était situé au pied du Vuache ; il était séparé de Chancy par le torrent de La Laire, sur lequel n'existait alors aucun pont et qu'il fallait passer à gué, comme on pouvait, opération assez difficile en temps de crue.

Au-delà commençait un bois taillis sillonné de rares et étroits sentiers, ou plutôt d'ornières boueuses dans le dédale desquelles il n'était pas facile de se reconnaitre. Ce taillis était mal famé et l'on y était exposé à de tristes rencontres ; les contrebandiers et repris de justice n'y étaient pas rares, mais les loups surtout y pullulaient d'une façon dangereuse pour la sécurité publique. C'est en vain que, de temps en temps, une battue générale était faite pour les en déloger, ils n'en restaient pas moins maîtres du terrain, et leur audace ne s'arrêtait pas à la lisière des bois. Souvent les habitants de Chancy et de Valleiry avaient eu, avec ces incommodes visiteurs, des querelles lors desquelles le sang avait coulé, et ce n'était pas toujours celui des loups. Les histoires d'enfants enlevés sous les yeux de leur mère et dévoré n'étaient pas alors des contes d'almanach ».

Et à propos de La Laire, rivière évoquée ci-dessus qui nous paraît aujourd'hui bien inoffensive, voici un courrier du syndic de Valleiry, E. Bue, publié en janvier 1860 dans ce même Journal de Genève.

« Monsieur le Rédacteur,

Dans la soirée du 25 de ce mois, trois personnes venant de Chancy traversaient la rivière La Laire pour se rendre en Savoie ; l'une d'elles a été emportée par le courant sans qu'on ait pu jusqu'ici retrouver son cadavre.

Il serait bien à désirer que la commune de Chancy voulût construire un pont sur cette rivière, car ce pont est devenu d'autant plus important que, Chancy possédant une station de chemin de fer et un pont sur le Rhône, les relations entre ce pays et la Savoie sont aujourd'hui très fréquentes.

Cette petite rivière grossit beaucoup dans les moments de pluie, et comme la circulation est continuelle sur ce point, il est fort à craindre qu'on ait à déplorer de nouveaux accidents si on laisse plus longtemps ce passage dans l'état où il se trouve.

La victime était de Valleiry, commune la plus voisine de Chancy, et c'est pour cela que je prends, Monsieur le Rédacteur, la liberté de vous prier d'insérer ses lignes dans vos colonnes afin d'attirer la dessus l'attention des autorités compétentes ».

De nombreux dangers guettaient le marcheur dans les bois de Valleiry…

Les cigognes étaient de passage à Vulbens ce lundi 20 août 2018. Une superbe photo signée Emilie Balleydier

De juillet à novembre, des ornithologues de la Ligue pour la Protection des Oiseaux de Haute-Savoie sont présents sur le site d'observation de Chevrier. Retrouver tous les résultats du suivi de la migration 2018 au Défilé de l'Ecluse sur le site de la LPO74 :

http://haute-savoie.lpo.fr/index.php?m_id=113&uid=178